



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Décision modificative n°1 - Exercice 2014 - Budget principal

DE20141006_4

Conseil municipal du 6 octobre 2014

Rapporteur :
Vincent YOU

Télétransmise à la Préfecture le - 8 OCT. 2014
Affichée le 8 octobre 2014

L'an deux mille quatorze le six octobre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 18 septembre 2014

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. LE MAUFF, M. CHUPIN, Mme GUINANDIE, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme LASBUGUES à Mme CHAUVET
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- M. BOUAZZA à Mme PEREZ
- M. LAVAUD à M. PAIN

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : M. Samuel CAZENAVE

DOSSIERS PRIORITAIRES

Décision modificative n°1 - Exercice 2014 - Budget principal

Finances
id : 565

Conseil municipal
6 octobre 2014

4

Rapporteur : Vincent YOU

La décision modificative n° 1 est équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 875 565 €.

- section de fonctionnement : +554 666 €
- section d'investissement : +320 899 €

1.1 Vue d'ensemble

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT		BUDGET	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations nouvelles	554 416 €	598 666 €	380 069 €	90 060 €	934 485 €	688 726 €
Annulations	-192 104 €	-44 000 €	-101 155 €	-3 500 €	-293 259 €	-47 500 €
Virements de crédits vers la section d'investissement	41 985 €		41 985 €		0 €	0 €
Sous-total opérations réelles	320 327 €	554 666 €	320 899 €	86 560 €	641 226 €	641 226 €
Virement à la section d'investissement	234 339 €			234 339 €	234 339 €	234 339 €
Total	554 666 €	554 666 €	320 899 €	320 899 €	875 565 €	875 565 €

1.2 Les recettes réelles

Elles s'élèvent à 641 226 €.

Les recettes réelles de fonctionnement = 554 666 €

Libellé	Montant
<i>Produits des services, du domaine et ventes</i>	114 000 €
<i>Impôts et taxes</i>	37 500 €
<i>Dotations et participations</i>	216 356 €
<i>Autres recettes de fonctionnement</i>	186 810 €
TOTAL	554 666 €

▫ Les produits des services, du domaine et ventes +114 000 €

Les crédits inscrits sur ce chapitre budgétaire correspondent :

- à l'ajustement des recettes de la restauration scolaire pour + 146 000 €
- à la réduction des recettes liées à la mutualisation du personnel avec le GrandAngoulême pour – 32 000 €

▫ Les impôts et taxes +37 500 €

Suite à leur notification, les crédits inscrits au titre du Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales sont majorés de 37 500 €.

▫ Les dotations et participations +216 356 €

Au titre de subventions de l'Etat ont été percus notamment :

. 90 866 € pour le suivi et l'animation du Programme d'Intérêt Général de Renouvellement Urbain (PIG RU) de l'année 2012 versés par l'ANAH

. 82 500 € pour solde de la convention du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP)

. 15 000 € pour le soutien d'actions mises en œuvre dans le cadre de l'agenda 21 local

12 390 € ont été attribués par la Région pour les expositions organisées par le musée d'Angoulême.

Deux subventions d'un montant global de 2 500 € ont été versées par le Conseil Général pour le financement d'actions menées dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

▫ Les autres recettes de fonctionnement d'un montant global de 186 810 € correspondent principalement à des remboursements d'assurances.

Les recettes réelles d'investissement = 86 560 €

Les crédits inscrits correspondent aux subventions d'équipement notifiées suivantes :

Financier	Objet	Montant
Etat	ANRU démolition CSCS Acaïq Basseau	15 434 €
CAF	Pôle Petite Enfance	60 000 €
Bailleurs	ANRU démolition CSCS Acaïq Basseau	7 849 €
Région	Casques audio musée du papier	1 067 €
Autres	Participation pour voies et réseaux	5 710 €
Subventions d'équipement		90 060 €

et à l'ajustement d'une subvention pour l'équipement du Pôle Petite Enfance (-3 500 €)

1.3 Les dépenses réelles

Elles s'élèvent à 641 226 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement = 320 327 €

Libellé	Montant
<i>Charges à caractère général</i>	-164 506 €
<i>Charges de personnel</i>	460 000 €
<i>Atténuations de produits</i>	298 €
<i>Autres charges de gestion courante</i>	26 197 €
<i>Dépenses imprévues</i>	-1 662 €
TOTAL	320 327 €

- Les charges à caractère général sont en diminution de 164 506 €. Il s'agit principalement de virements de crédits effectués pour financer les autres dépenses.
- Les crédits relatifs aux charges de personnel sont majorés de 460 000 €. Cette augmentation permet de financer notamment l'impact du reclassement indiciaire des catégories B et C, des heures supplémentaires et des astreintes, des contributions CNRACL et IRCANTEC et des frais liés à la mutualisation du personnel avec le GrandAngoulême.
- Les atténuations de produits, d'un montant de 298 €, correspondent au réajustement, suite à sa notification, de la contribution de la ville au titre du FPIC
- Les autres charges de gestion courante, avec une inscription de crédits de 26 197 € correspondent principalement à :
 - une subvention de fonctionnement pour le Circuit des Remparts (20 261€)
 - l'ajustement des cotisations sociales des élus (7 500 €)
 - le virement de crédits du Contrat Enfance Jeunesse (-11 000 €) pour financer des acquisitions de matériel et jeux pour les garderies

Les dépenses réelles d'investissement = 320 899 €

Libellé	Montant
<i>Immobilisations incorporelles</i>	-68 914 €
<i>Subventions d'équipement versées</i>	301 759 €
<i>Immobilisations corporelles</i>	23 185 €
<i>Immobilisations en cours</i>	89 869 €
<i>Dépenses imprévues</i>	-25 000 €
TOTAL	320 899 €

□ Les crédits prévus pour les immobilisations incorporelles sont en diminution de 68 914 €. Il s'agit principalement de virements destinés à financer divers travaux d'équipement.

□ Le montant des subventions d'équipement versées est majoré de 301 759 € et correspond à :

. une subvention d'équipement au Syndicat Mixte du Pôle Image pour le reversement de la subvention perçue du Feder pour la Maison du Cinéma pour un montant de 251 759 €

. une subvention au SA XV pour l'acquisition d'un tivoli et d'appareils de musculation pour 50 000 €

□ Les crédits inscrits pour les immobilisations corporelles sont en augmentation de 23 185 €. Ils financent notamment du mobilier pour les garderies et des acquisitions dans le cadre du FIPHFP

□ 89 869 euros de crédits supplémentaires sont prévus au chapitre « immobilisations en cours » principalement pour des travaux à la Direction de l'Urbanisme, à la plaine de jeux des Trois-Chênes et pour la démolition du CSCS ACAIQ dans le cadre de l'ORU Secteur Ouest.

1.4 Les opérations d'ordre

Elles correspondent, en dépenses et en recettes, au virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement qui est majoré de 234 339 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à la majorité, adopte la proposition du rapporteur.

0 contre : M nom

3 abstention(s) : Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
6 octobre 2014
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
L'Adjoint

